



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Déclaration d'accord/de consentement

Signataire:

Nom, prénom :

Rue :

NPA, domicile :

N° de tél :

Les mineurs (jusqu'à 18 ans révolus) et les interdits (sous tutelle) doivent être accompagnés par leurs représentants légaux.
Le tuteur doit présenter l'acte de nomination et être en mesure de se légitimer personnellement (avec carte d'identité, passeport ou permis pour étranger).

Je, soussigné, agissant en qualité de représentant légal, autorise :

Mon/mes enfant(s)/pupille(s) (Nom, prénom, date de naissance):

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)

à entreprendre les démarches permettant l'établissement d'un passeport et/ou d'une carte d'identité auprès du secteur passeports suisses – biométrie du canton de Fribourg.

Lieu, date:

Signature :

Annexe

—
Copie de ma carte d'identité ou de mon passeport (**obligatoire**)